

Les Distances de Plantation

La densité de plantation est un élément capital : elle conditionne directement la production.

Le choix des écartements de plantation dépend :

- **du volume de terre utilisable.**

- A partir d'un certain âge, les arbres entrent en concurrence, que ce soit au niveau racinaire ou aérien. Dès ce moment, la croissance des peupliers commence à diminuer. Cette concurrence débute d'autant plus vite que la densité est forte.
- En terrain profond (au moins 1 mètre de profondeur), un écartement entre les tiges de 7 mètres (7 m x 7 m soit 49 m³ par pied) est un minimum qu'il faut respecter. On considère effectivement que 50 m³ de terre par peuplier sont nécessaires pour permettre à celui-ci de croître correctement. En terrain plus superficiel, il y a tout intérêt à envisager des écartements plus importants.

- **des potentialités de la station.**

Moins le milieu est favorable, plus les écartements doivent être conséquents. Les potentialités du terrain sont ainsi mieux réparties entre les arbres.

- **de l'objectif de production (grosueur de la bille).**

- Production de gros bois avec une faible densité : les arbres grossissent individuellement plus vite et plus longtemps.
- Production de petits bois avec une forte densité : les arbres se concurrencent plus rapidement

► LES PRINCIPALES DISTANCES DE PLANTATION

DISTANCES DE PLANTATION	DENSITÉ THÉORIQUE	OBJECTIFS/CONDITIONS	AVANTAGES
7m x 7m	204 tiges/ha	- Stations riches ; - Production de petits à moyens bois (environ 1,5 m ³).	Volume global à l'ha souvent un peu plus important.
8m x 8m	156 tiges/ha	- Production de plus gros bois ; - Sol superficiel ou de moindre potentialité ; - Densité idéale pour les cultivars les plus performants (ex : 'Dorskamp', 'Koster').	- Volume unitaire plus important. - coût de l'installation et des entretiens individuels moins élevé (moins de plants). - Peupleraie mieux aérée : risques sanitaires moindres (maladies foliaires). - Peupleraie plus longévive: on peut mieux retarder la vente des bois en fonction des cours.

► CAS DES ALIGNEMENTS

Pour les plantations d'alignement (une ligne ou deux en pourtour de parcelle), une distance de 5 mètres entre les plants est un minimum.

Une distance de 6 ou 7 mètres est plus raisonnable à envisager.

► DISTANCE VIS-A-VIS DES RIVERAINS

Au vu de la législation, les peupliers ne doivent pas être plantés à moins de deux mètres du fonds voisin. Une distance supérieure peut être imposée :

- par des usages locaux ou des servitudes (se renseigner auprès de la mairie du lieu à planter) ;
- pour l'octroi de primes ou d'aides financières.

En pratique, il est préférable de prévoir une distance d'au moins quatre mètres. Il est alors possible de maintenir les bords de parcelle propres en permettant le passage d'engins.

Il faut éviter d'installer les plants trop près de grands arbres ou de haies. Les jeunes plants seraient concurrencés au niveau aérien et subiraient un phénomène de phototropisme (orientation du végétal vers la lumière). Celui-ci est à l'origine de l'apparition de bois de tension. A terme, les billes de pied se trouvent fortement dépréciées.

La sensibilité au phototropisme varie suivant les cultivars :

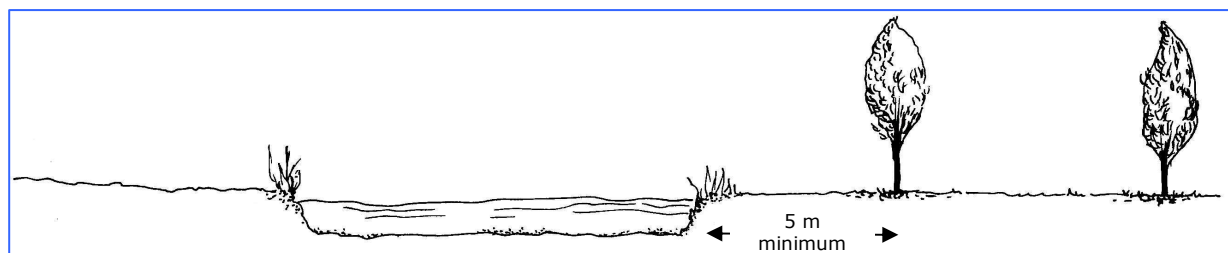
Cultivars très sensibles	'Blanc du Poitou', 'Dorskamp'.
Cultivars peu sensibles	'I.45-51'

► DISTANCE VIS-A-VIS D'UN COURS D'EAU

Une servitude de libre passage sur les berges de nombreux cours d'eau peut être instituée. Celle-ci est généralement de quatre à cinq mètres (se renseigner auprès de la Direction Départementale de l'Équipement ou du service hydraulique de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

Dans tous les cas, une distance de 5 mètres minimum doit être respectée entre le bord de la voie d'eau et la première rangée de peupliers.

Ces derniers peuvent ainsi développer un système racinaire bien réparti dans toutes les directions (meilleure colonisation du sol, meilleure stabilité des arbres). Cela permet également le passage d'engins sur les berges pour leur entretien.



LE PIQUETAGE

Le piquetage est à réaliser soigneusement. Les plants doivent être alignés en tous sens afin de faciliter les entretiens notamment lors de passages croisés d'outils.

Les plants peuvent être disposés en carré ou en quinconce.

La plantation en quinconce permet une meilleure répartition spatiale des plants.

Elle est recommandée pour des parcelles petites ou de forme irrégulière



Pour plus de renseignements, contactez votre technicien :

*La Forêt
notre
savoir-faire*

